

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe des Professions libérales

Confinements et couvre-feux ont déterminé de nombreux concitoyens à quitter le logement exigü qu'ils occupaient dans une grande métropole pour s'installer dans une plus petite ville voire à la campagne.

Dans la pratique, rares sont les citoyens qui sont partis s'installer dans une zone isolée et mal connectée car leur choix n'était pas sans critère : être relié à la fibre pour le télétravail, être proche d'une grande ville, d'une gare TGV ou même de la mer. L'un des critères les plus importants est celui-ci : être proche d'un centre-ville ou d'un centre bourg dynamique.

Or lorsque prolifèrent les panneaux « À vendre » et les volets ou vitrines fermés, que se multiplient les signes d'une certaine déprise, c'est toute l'attractivité qui est en berne bien que les élus locaux essaient, avec le peu de moyens dont ils disposent, d'inverser la tendance.

Pour le groupe des professions libérales, la revitalisation de nos centres-villes et nos centres-bourgs passe incontestablement par plusieurs points traités dans l'avis et sur lesquels nous souhaitons insister :

- D'une part, les professions libérales participent à l'attractivité des petites villes et au maillage territorial. Mais encore faut-il que ces territoires bénéficient a minima de services publics pour que des professionnels libéraux viennent s'y installer et y rester.

- D'autre part, les incitations à la rénovation des logements de ces centres anciens sont indispensables pour les mettre en cohérence avec les attentes des nouvelles générations et pour les rendre adaptables en fonction de l'évolution des besoins de l'existence.

- Enfin, notre groupe souhaite insister sur la dernière préconisation de l'avis qui souligne l'urgence de doter les collectivités locales de ressources financières pérennes.

Comme le souligne l'avis, les centres des villes et des bourgs ont un rôle de plaque-tournante pour le logement, la production, l'emploi, le commerce et les services.

Il est indispensable de maintenir et de développer ce maillage créateur de lien social et d'emplois non délocalisables. Pour cette raison le groupe des professions libérales a voté l'avis.